

# SUBVENTION CANADIENNE POUR L'EMPLOI



## La Subvention canadienne pour l'emploi

La Subvention canadienne pour l'emploi est un nouveau mode de prestation de formation qui mènera à des emplois réels et qui permettra d'accroître le nombre de travailleurs spécialisés.

La Subvention canadienne pour l'emploi aidera les employeurs à doter leurs travailleurs des compétences dont ils ont besoin en milieu de travail.

Elle aidera les Canadiens à la recherche d'un nouvel ou d'un meilleur emploi à suivre une formation.

## Résultats :

Plus d'emplois pour les Canadiens, des entreprises plus concurrentielles et une économie florissante

## Pour les employeurs

### En quoi la Subvention canadienne pour l'emploi peut-elle m'aider?

En votre qualité d'employeur, vous êtes le mieux placé pour cerner les besoins de votre entreprise et déterminer les secteurs où il est difficile de recruter des travailleurs ayant les compétences voulues.

La Subvention canadienne pour l'emploi offre un financement servant à couvrir les frais de formation offerte par des formateurs tiers admissibles.

Le coût total de la formation est ainsi partagé avec l'employeur.

Le gouvernement du Canada peut financer les deux tiers des coûts liés à la formation, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ par subvention.

Les employeurs doivent financer le tiers des coûts de la formation.

À titre d'exemple, l'entreprise ABC cherche à pourvoir le poste de directeur de chantier de construction. Patrick, un ouvrier en construction d'expérience, est embauché pour ce poste à la condition de suivre une formation en gestion de projet. Le coût de cette formation s'élève à 1 500 \$. L'entreprise ABC demande, puis obtient, une Subvention canadienne pour l'emploi de 1 000 \$. Il lui reste donc 500 \$ à déboursier. Ainsi, Patrick obtient la formation lui permettant d'avoir un nouvel emploi, et l'entreprise ABC obtient le travailleur qu'il lui faut doté des compétences voulues.



Par ailleurs, les petites entreprises comptant 50 employés ou moins peuvent bénéficier de modalités plus flexibles, comme la possibilité de comptabiliser la rémunération en tant que contribution de l'employeur.

### Quels types de formation puis-je offrir?

La Subvention canadienne pour l'emploi finance les programmes de formation offerts par des formateurs tiers admissibles, comme les collèges communautaires, les cégeps, les collèges de carrière, les organisations syndicales et les formateurs privés.

La formation peut se dérouler dans divers environnements, que ce soit en classe, dans le lieu de travail, ou même en ligne.

Voici quelques exemples de formation :

- les cours de soudage;
- les cours de réparation d'équipement;
- les autres programmes de formation axée sur les compétences en milieu de travail.

### Comment présenter une demande

Pour plus de renseignements sur la Subvention canadienne pour l'emploi et la manière dont les employeurs doivent présenter une demande dans leur province ou leur territoire, visitez [Canada.ca/SubventionEmploi](http://Canada.ca/SubventionEmploi).

## Qui est admissible?

Toute entreprise, y compris les organismes sans but lucratif, qui se dote d'un plan de formation visant à aider des Canadiens à se perfectionner pour obtenir un nouvel ou un meilleur emploi peut poser sa candidature.



## Pour les travailleurs

### En quoi la Subvention canadienne pour l'emploi peut-elle m'aider?

La Subvention canadienne pour l'emploi peut vous aider à suivre une formation vous permettant d'acquérir les compétences que recherche votre employeur actuel ou éventuel.

Si vous occupez actuellement un **emploi**, votre employeur peut demander une Subvention canadienne pour l'emploi qui servira à financer une formation vous permettant de perfectionner vos compétences ou d'en acquérir de nouvelles.

Si vous êtes **sans emploi**, un employeur éventuel peut demander une Subvention canadienne pour l'emploi afin de financer une formation axée sur les compétences que vous devez acquérir pour décrocher l'emploi.

Financement de la Subvention canadienne pour l'emploi fourni par le gouvernement du Canada.



Vous pouvez télécharger cette publication en ligne à : [publiccentre.edsc.gc.ca](http://publiccentre.edsc.gc.ca)

Ce document est offert sur demande en médias substitués (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 0-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Emploi et Développement social Canada par courriel à l'adresse suivante : [droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca)

PAPIER	PDF
N° de cat. : Em16-4/2014F ISBN : 978-0-660-21977-6	N° de cat. : Em16-4/2014F-PDF ISBN : 978-0-660-21976-9



Visitez [Canada.ca/SubventionEmploi](http://Canada.ca/SubventionEmploi)

1 800 0-Canada (1-800-622-6232)  
1-800-926-9105 (ATS)